

Règlements du concours « Concours projet "DIY" Smart Tiles »

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE CE RÈGLEMENT (CI-APRÈS LE « RÈGLEMENT ») AVANT DE PARTICIPER À « CONCOURS "DIY" SMART TILES » (LE CONCOURS)

EN S'INSCRIVANT AU PRÉSENT CONCOURS, LES PARTICIPANTS CONFIRMENT QU'ILS SATISFONT À TOUTES LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ÉNONCÉES CI-DESSOUS ET QU'ILS ACCEPTENT DE RESPECTER SANS RESTRICTION LE PRÉSENT RÈGLEMENT ET DE SE SOUMETTRE À TOUTES LES DÉCISIONS DE SMART TILES, QUI SONT IRRÉVOCABLES À TOUTS ÉGARDS EN CE QUI A TRAIT AU CONCOURS.

Le concours n'est d'aucune façon commandité, endossé ou administré par Instagram, et n'y est pas associé. Vous reconnaissez que vous fournissez vos renseignements à Quinco and co Inc. (le « commanditaire »), et non à Instagram. Les renseignements que vous fournissez ne seront utilisés qu'aux fins de l'administration de ce concours et conformément à la politique de protection des renseignements personnels du commanditaire (voir ci-après). Instagram est entièrement dégagee de toute responsabilité par chaque participant à ce concours. Les questions, commentaires ou plaintes concernant le concours doivent être acheminés au commanditaire, et non à Instagram.

Période du concours

Organisé par la Quinco and co Inc, le concours se déroulera débute le 1 Mars 2021 à 10h00 (HNE) et prend fin le 31 Décembre 2021 à 23h59 (HNE). La date et l'heure de la réception des réponses détermineront l'admissibilité de celui-ci au concours. Au total, le concours comporte dix (10) périodes de concours, lesquelles sont les suivantes :

Période de concours	Dates correspondantes
Période de concours 1	1 mars 2021 à 10h00min jusqu'au 31 mars 2021 23h59min
Période de concours 2	1 avril 2021 à 00h00min jusqu'au 30 avril 2021 23h59min
Période de concours 3	1 mai 2021 à 00h00min jusqu'au 31 mai 2021 23h59min
Période de concours 4	1 juin 2021 à 00h00min jusqu'au 30 juin 2021 23h59min
Période de concours 5	1 juillet 2021 à 00h00min jusqu'au 31 juillet 2021 23h59min
Période de concours 6	1 août 2021 à 00h00min jusqu'au 31 août 2021 23h59min
Période de concours 7	1 septembre 2021 à 00h00min jusqu'au 30 septembre 2021 23h59min
Période de concours 8	1 octobre 2021 à 00h00min jusqu'au 31 octobre 2021 23h59min
Période de concours 9	1 novembre 2021 à 00h00min jusqu'au 30 novembre 2021 23h59min
Période de concours 10	1 décembre 2021 à 00h00min jusqu'au 31 décembre 2021 23h59min

Admissibilité

Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Canada ou aux États Unis qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans leur province ou territoire ou état de résidence au moment de la participation. Sont exclus les employés de Quinco and Co Inc, de Smart Tiles, de leurs agences de publicité et de promotion, de leurs fournisseurs de produits, ni à leurs mandataires, sociétés affiliées, filiales, entreprises associées ou services reliés au présent concours ou de tout autre intervenant directement relié à la tenue de ce concours ainsi que les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, sœurs, enfants), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

Comment participer

Aucun achat requis.

Pour participer au concours, vous devez :

- i. Suivre au moins un des profils de Smart Tiles sur réseaux sociaux, Instagram, twitter, Facebook ou Pinterest.
- ii. Publier une photo ou vidéo de sa réalisation avec les produits Smart Tiles et partager celle-ci avec vos abonnés sur vos comptes personnels incluant le mot-clic #madewithsmarttiles. Cette identification est obligatoire pour que la participation soit enregistrée et que le gagnant puisse être rejoint si sa photo est choisie.
- iii. Une limite d'une (1) participation par projet par personne pour la durée du concours est permise. Les participants doivent respecter cette limite à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés.
- iv. Les photos peuvent être prises avec n'importe quel appareil, toutes les photos sont acceptées (appareil professionnel, téléphone intelligent, etc.).
- v. Pendant toute la durée du concours et sur une base régulière, Quinco and co Inc. sélectionnera certaines des photos des participants pour les partager sur ces réseaux sociaux (Facebook et Instagram), site web et infolettres afin de faire la promotion du concours et de mettre en avant les réalisations des participants.

Quinco s'engage à créditer chacune des photos qui sera partagée. Tous les participants concèdent ainsi à Quinco and co Inc. le droit d'utilisation de leur photo.

Attestation du droit d'auteur

Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur des photographies présentées et avoir le consentement des personnes apparaissant sur les photos et dégage Quinco and co Inc. de toute poursuite qui pourrait être intentée suite à l'exposition et la publication des photos.

Prix

Au total, dix (10) prix sont offerts, soient un (1) prix pour chacune des dix (10) périodes de concours. Chaque prix offert est constitué d'une (1) carte-cadeau Amazon d'une valeur de 100\$ CAD ou US, selon le pays de résidence du gagnant. Les prix ne peuvent pas être remplacés ou échangés contre une somme d'argent. Tous les prix doivent être acceptés « TELS QUELS » SANS GARANTIE DE QUELQUE SORTE, expresse ou implicite.

Sélection des gagnants

Le premier jour ouvrable suite à la fin de chaque période de concours, un jury composé par des employés de Quinco and co Inc. choisira la photo gagnante du mois, basée sur les trois critères suivants : • Originalité • Esthétisme • Style Le/la participant(e) sélectionné(e) sera contacté(e) par Quinco and co Inc via message privé sur les réseaux sociaux. Afin d'être déclaré gagnant, le/la participant(e) sélectionné(e) devra répondre aux organisateurs du concours dans les deux (2) jours suivant la réception du commentaire, en se conformant aux instructions qui y sont données, le cas échéant. Le/la gagnant(e) aura 2 jours pour répondre aux représentants de Quinco et leur fournir ses coordonnées de contact, sans quoi sa participation sera annulée et un/une autre gagnant(e) sera choisi(e). La personne dont la photo aura été choisie sera déclarée gagnante du prix, sous réserve de remplir toutes les conditions prévues au présent règlement.

Le/la gagnant(e) sera donc dévoilé(e) sur les plateformes médias sociaux de Smart Tiles et site web.

Si :

(a) le/la gagnant(e) provisoire refuse le prix ;

(b) Quinco and co n'est pas en mesure de communiquer avec le/la gagnant(e) provisoire par les réseaux sociaux tel qu'il est indiqué;

(c) le/la gagnant(e) provisoire ne répond pas à Quinco and co (de la manière indiquée dans ce règlement) dans un délai de deux jours ouvrables après avoir été avisé par Quinco and co;

Quinco and co Inc. détermine que le/la gagnant(e) provisoire ne respecte pas les présents règlements ou le déclare par ailleurs inadmissible ou détermine que le/la gagnant(e) provisoire n'est pas admissible à recevoir le prix; alors le jury de sélection procédera à la sélection d'un (e) autre gagnant(e) provisoire. Quinco and co Inc. suivra ce procédé jusqu'à ce qu'un(e) gagnant(e) officiel(le) soit déclaré(e).

Les chances de remporter un prix dépendent du nombre de photos admissibles soumises et de l'évaluation des photos admissibles par le jury de sélection.

Propriété des participations

Toutes les participations et tous les documents envoyés à Smart Tiles et Quinco and co Inc. en lien avec le concours (collectivement appelés les « documents de participation »), ainsi que tous les droits d'auteur, les marques déposées et tous les autres droits de propriété connexes, deviennent la propriété de Quinco and co Inc. dès leur envoi.

Utilisation des informations personnelles, du nom du gagnant, de son image, etc.

En participant au concours, les participants consentent à la collection, l'utilisation et divulgation de ses informations par Smart Tiles et Quinco and co Inc. dans le but d'ammonisation, d'envoi du prix et de divulgation du gagnant. Sauf indication contraire de la loi, en participant au concours, tous les participants accordent à Smart Tiles et à Quinco and co Inc. ou à leurs agences de publicité et de promotion le droit illimité (sans que ce soit une obligation) de publier et d'utiliser sans paiement ou rémunération autre, sans avis, consentement ou approbation, leur nom, leur photographie, leur image, leur adresse (ville et province/territoire), leur voix et leurs déclarations, en tout ou en partie, concernant le concours ou le prix, dans toute publicité ou émission, pour une durée indéterminée et sans limitation géographique, diffusée à l'aide des médias actuellement connus ou conçus ultérieurement et consentent sans condition à ce type de publication ou d'utilisation sans autres avis, approbation ou rémunération.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS

Disqualification

Les organisateurs du concours se réservent le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs inscriptions d'une personne si elle participe ou tente de participer au présent concours en utilisant un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (p. ex. inscriptions au-delà de la limite permise).

Déroulement du concours

Toute tentative visant à endommager délibérément le site Internet du présent concours et/ou tout site y étant lié ou à saboter le déroulement légitime du concours constitue une violation des lois civiles et criminelles. Si de telles tentatives étaient menées, les organisateurs du concours se réservent le droit de rejeter les inscriptions du participant et d'obtenir réparation en vertu de la loi.

Acceptation du prix

Le prix devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra en aucun cas être en totalité ou en partie transférés à une autre personne, substituée à un autre prix ou être échangé contre de l'argent, sous réserve de ce qui est prévu au paragraphe suivant.

Substitution du prix

Dans l'éventualité où il était impossible, difficile et/ou plus onéreux pour les organisateurs du concours d'attribuer un prix (ou une partie du prix) tel qu'il est décrit au présent règlement, ils se réservent le droit d'attribuer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente.

Limitation de responsabilité : Utilisation du prix

En participant à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité les organisateurs du concours, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires (les « bénéficiaires ») de tout dommage qu'il pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.

Fonctionnement du site Internet

Les organisateurs du concours ne garantissent d'aucune façon que le site Internet du concours ou tout site y étant lié sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.

Fonctionnement des réseaux sociaux

Les organisateurs du concours ne garantissent d'aucune façon que les sites des réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Twitter et Pinterest seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il serait exempt de toute erreur.

Limite de responsabilité : fonctionnement du concours

Les bénéficiaires se dégagent de toute responsabilité relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page web ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant la participation au concours.

Modification du concours

Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent concours en tout temps dans l'éventualité où il se manifeste un événement ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours tel que prévu dans le présent règlement.

Fin de la participation au concours

Dans l'éventualité où le système informatique n'était pas en mesure d'enregistrer toutes les inscriptions au concours pendant la durée du concours, et ce, pour quelque raison que ce soit, ou si la participation au concours devait prendre

fin en totalité ou en partie avant la date de fin prévue au présent règlement, le choix de la photo gagnante pourra se faire, à la discrétion des organisateurs du concours, parmi les inscriptions dûment enregistrées pendant la durée du concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin à la participation au concours.

Limite de prix

Dans tous les cas, les organisateurs du concours ne pourront être tenus d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

Limite de responsabilité : participation au concours

En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires de tout dommage qu'elle pourrait subir en raison de sa participation ou tentative de participation au concours.

Autorisation

En prenant part à ce concours, tout participant autorise les organisateurs du concours et leurs représentants à utiliser, si requis, ses nom, photographie, image, voix, lieu de résidence et/ou déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.

Communication avec les participants

Aucune communication ou correspondance ne sera échangée avec les participants dans le cadre du présent concours autrement que conformément au présent règlement ou à l'initiative des organisateurs du concours.

Identification du participant

Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît au compte du réseau social ou qui est propriétaire du courriel sélectionné et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante, sous réserve du paragraphe suivant.

Participant mineur

Dans l'éventualité où un participant sélectionné pour un prix est mineur, le parent ou tuteur légal de celui-ci devra signer le formulaire de déclaration et accepter le prix en son nom afin qu'il soit déclaré gagnant.

Décision des organisateurs du concours

Toute décision des organisateurs du concours ou de leurs représentants relatifs au présent concours est finale et sans appel.

Divisibilité des paragraphes

Si un paragraphe de ce règlement est déclaré ou jugé illégal, inexécutable ou nul par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes qui ne sont pas touchés seront appliqués dans les limites permises par la loi.

Langue

En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du présent règlement, dans l'éventualité où une version anglaise est disponible, la version française prévaudra.

Conformité

Toute personne qui participe à ce concours accepte de se conformer au présent règlement de participation et à toutes conditions applicables à la création d'un compte sur les plateformes social requises, à défaut de quoi ils seront disqualifiés

Règlement abrégé

AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours commence le 1^{er} mars 2021, à 10 h (HE) et se termine le 31^{er} décembre 2021 à 23 h 59min (HE). Le concours est ouvert à tous les résidents autorisés du Canada et des États Unis ayant atteint l'âge légal de la majorité dans leur province ou état ou territoire de résidence au moment de leur participation. Il y a dix prix à gagner. Chaque prix est composé d'une (1) carte-cadeau Amazon d'une valeur de 100\$. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles et reçus. Le mot-clic « #madewithsmarttiles » doit être utilisé dans la participation. Le règlement complet du concours est disponible au www.thesmarttiles.com